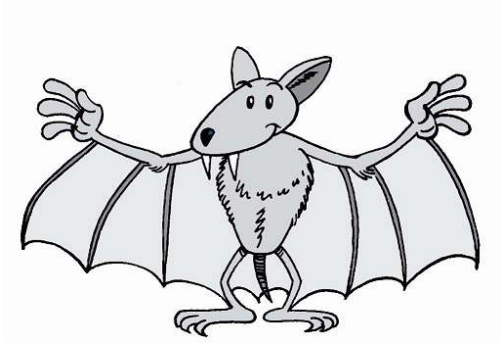

Nice Tour de Scènes

6 – 19 Mars 2006

- Dossier de Presse -

Janvier 2006

UNE SALLE DE CONCERT A NICE

<u>Nice et les Musiques Actuelles : état des lieux</u>

1. Introduction

Le constat que l'on peut dresser est ambigu, voir paradoxal : d'un côté, l'effervescence des énergies créatrices niçoises (artistes, musiciens amateurs et professionnels, structures d'organisation, de promotion...) n'est plus à démontrer. De l'autre, une carence évidente en lieux adaptés à la diffusion des musiques actuelles est pointée du doigt, tant par les professionnels que par les publics.

En 2005, l'ARCADE rend un rapport (cf. annexe 1) édifiant, dans lequel notre département fait réellement figure de parent pauvre : le seul lieu de diffusion conventionné par la région est la MJC Picaud, à Cannes. Conséquence insidieuse, avec 65 spectacles et 73 représentations en 2004, elle est le lieux le plus prolifique de toute la région, puisqu'en situation de quasi monopole.
Pour preuve, la ville de Nice n'est même jamais mentionnée dans le rapport !

2. Lieux de diffusion : inadaptés, étriqués, saturés...

Pourtant, il existe à Nice des structures de moyenne capacité, dédiées à la diffusion musicale : elles sont au nombre de quatre, mais ne sont pas répertoriée par l'ARCADE, pour diverses raisons :

a) Le Cedac Cimiez, en gestion municipale, propose une programmation orientée jazz, très appréciée et donc très prolifique. Les fauteuils inamovibles et la capacité en font de toute évidence un lieu inadaptée à la diffusion des Musiques Actuelles.

b) Le théâtre Lino Ventura est, comme son nom l'indique, un espace dédié prioritairement aux spectacle vivants de type représentation théâtrale. Son architecture en amphithéâtre et encore une fois l'inamovibilité des fauteuils le rendent lui aussi impropre à l'accueil de concerts de Musiques Actuelles. Depuis plusieurs mois, il faut noter qu'un effort réel est mené de la part du régisseur, pour programmer des concerts de musiques actuelles. Pourtant, le TLV reste financièrement inaccessible pour les associations, puisqu'en plus de la location, la sonorisation de la salle reste à leur charge. Enfin, le TLV se situe à environ 8 km du centre-ville, limitant de fait le public potentiel.

c) Le Forum Nice Nord présente les mêmes inconvénients puisqu'il s'agit encore d'une salle orientée "spectacles vivants" (danse...) : inamovibilité des sièges et capacité trop modeste.

d) La salle 700 du Nikaîa a été quant à elle initialement prévue pour l'accueil des Musiques Actuelles. Sa location par des structures associatives est d'ailleurs favorisée par une politique de tarifs. Cependant, l'expérience a montré que toute programmation ambitieuse (groupes d'envergure nationale) y était compromise : la location du parc logistique (lights & sono) est entièrement à la charge de la structure ainsi que la gestion sécuritaire (équipe sécurité & assurances), dont les prestataires sont imposés. En outre, des erreurs dans l'aménagement de cette salle posent de lourds problèmes : aucun accès aux loges et toilettes pour les artistes. Enfin la salle 700 dispose d'une capacité d'accueil de 450 personnes debout, ce qui reste encore trop restreint ne permettant pas de pratiquer des tarifs d'entrées attractif.
Cette salle est donc aujourd'hui principalement utilisée comme "cantine" ou entrepôt de matériel pour les spectacles diffusées dans la salle principale du Nikaîa.

En définitive, il est indéniable que la ville de Nice fait preuve d'engagement en faveur d'une redynamisation des musiques actuelles et qu'il existe d'ores et déjà des lieux de diffusions de qualité mais, nous l'avons vu, inexploitables. D'un côté nous avons des salles inadaptées, qui font tout de même l'effort de s'ouvrir aux musiques actuelles, à raison de quelques dates chaque année. Il est clair qu'il ne s'agit ni de leur vocation première, ni de leur domaine de compétence. De l'autre, une « petite » salle dédiée aux musiques actuelles existe, mais nécessite un réaménagement complet de son architecture et de sa politique associative.

3. Un mouvement culturel en détresse

Cette situation de carence totale en lieux adaptés et accessibles s'inscrit sur le long terme. Pourtant, de très nombreuses associations niçoises tentent encore, bon grès mal grès, de continuer leur travail de soutien aux musiques actuelles; en exploitant les salles privées (pubs, bar associatif...), en expatriant leurs événements ou, la plupart du temps, en mettant en péril la pérennité financière de leur structure.

Les associations, groupes, artistes, et surtout les publics, tous sont inquiets, mais tous sont résolus à ne

pas enterrer l'ensemble d'une culture artistique et sociale. Ils continuent donc à se rencontrer afin de partager leurs expériences et leurs projets. C'est alors la prise de conscience qu'un véritable "collectif" informel émerge peu à peu de ses discussions.

Nous sommes en avril 2005, et les raisons de se réunir paraissent désormais évidentes. Il y a bien sûr les nombreux points communs (contexte socioculturel, passif douloureux, engagement artistique...) entre les membres mais aussi la naissance d'une communauté de moyens humains et de compétences, du fait de leur formidable complémentarité. Dès la première réunion se trouvent réunis à la même table des organisateurs de spectacles, des responsables de studios d'enregistrement, des représentants de labels de production, d'agence de communication artistique, de web-radios, des artistes et regroupement d'artistes.

4. Le Collectif : préludes & Objectifs

Préludes

Le collectif commence alors à faire connaître son action par l'intermédiaire d'un travail mené sur le terrain (soirées étudiantes, festivals estivaux, concerts...). A chaque fois les membres y tiennent un stand où ils présentent les motivations du collectif et font signer une pétition réclamant "la création ou l'aménagement d'un complexe de diffusion musicale accessible aux associations" (à ce jour environ 5 000 signatures). C'est aussi souvent l'occasion de nouvelles rencontres, de fédérer de nouvelles énergies.

Les lettres de soutien au collectif se multiplient, des témoignages de sympathie et de solidarité avec nos revendications nous arrivent de tous horizons (médias, boîtes de production et groupes nationaux).

Fort de cette légitimité populaire, le collectif obtient des rencontres avec les services municipaux et régionaux concernés (M. Thierry Martin, directeur des affaires culturelles, Mme Poulleau-Coppa, directrice de l'animation et des loisirs, M. André Barthe adjoint à la culture et M. Bernasconi, vice-président du Conseil Régional / commission finances).
Pour la première fois, les membres se sentent écoutés par les institutions, leurs revendications semblent faire enfin échos : fin août le collectif se voit ainsi obtenir la possibilité d'exploiter le Théâtre de Verdure les 29 et 30 septembre 2005, à condition qu'il s'agisse d'un concert à but humanitaire.

Dans un premier temps le collectif se lance dans l'organisation de cet événement, par l'intermédiaire de l'association Héphaïstos (échange socioculturel avec la Mauritanie). Mais les délais auront finalement raison de notre empressement, car même avec la meilleur volonté des bookeurs, il s'est révélé impossible de monter une programmation de qualité en 6 semaines. A deux semaines de l'échéance, conscient des difficultés auxquels nous auront à faire face, nous décidons d'annuler l'événement.

Objectifs

Le collectif s'est fixé plusieurs objectifs échelonnés dans le temps, bien conscient que le contexte géographique ne facilité pas l'implantation d'une telle structure.
Le principal objectif est

La création d'un complexe dédié aux Musiques Actuelles

autour duquel nous retrouverons :

Un lieu de diffusion de moyenne capacité de 500 à 1000 places debout avec des sièges amovibles dédié aux Musiques Actuelles.

Des studios de répétitions,

Des locaux d'enregistrement

Des formations dans les techniques son et lumières, régie, management, communication, diffusion, juridique.

Un centre de ressources dédié à la diffusion et à la production pour les groupes locaux.

Un accueil d'artistes en résidence

L'organisation de tremplin

Une fédération des structures du même type

Des points d'informations musicales et par extension tout ce qui peut avoir attrait à la culture, le milieu associatif et social.

Nous souhaitons par ailleurs que ce lieu soit tenu par un collectif d'associations autour d'un travail d'échange et d'écoute sur sa gestion, son organisation avec les institutions locales, territoriales et européennes.

Se fédérer

Se fédérer nous permettra de crédibiliser nos démarches vis à vis des institutions, et simplifier celles des membres du collectif (administratifs, logistiques, prestations de services sons et lumières, frais de communication…)

Travailler avec tous les membres du collectif sur leurs projets respectifs pour que nous puissions avancer efficacement ensemble.

La réhabilitation des salles déjà existantes

En les équipant d'un parc son et lumière complet à des tarifs abordables pour les associations locales et ce dès 2006/2007 !

Faciliter la communication d'événements divers

(Création de panneaux d'affichages, création de fanzines).

Rassembler le plus grand nombre d'artistes, de producteurs, de comédiens, d'associations par l'intermédiaire de lettres de soutien, de pétitions, d'idées.

Créer des rencontres avec d'autres collectifs, organiser des forums de discussions autour des musiques actuelles tout au long de l'année.

Participer avec les programmateurs des salles à la diffusion de groupes locaux, et de soirées de découverte musicale.

Rester ouvert à toutes les idées, les propositions, les envies de chacun.

Peu d'endroits conviendraient parfaitement à l'implantation de cette salle.
La Halle Spada, bâtiment de 14000 m², dédiée à la culture sous forme de Friche Culturelle où des espaces pour les plasticiens, les compagnies de théâtre, de danse, de cirque, d'arts de la rue ainsi qu'un centre multimédia, sont déjà présent dans les locaux mais pour combien de temps ?
. Ne serait-il pas intéressant de privilégier cette engouement des Niçois autour d'une salle de concert plutôt que de favoriser un nouvel Auditorium ?
Ne serait-il pas possible d'y aménager, dans ce même lieu, ces deux complexes(auditorium et lieu de diffusion multiculturel), afin que le plus grand nombre puisse en profiter ?
Nous souhaitons être entendus en tant que citoyens et participer à la Vie Culturelle de notre cité !

Ce collectif n'a de raison d'être que par la volonté de chacun à travailler avec d'autres.
Nous invitons donc le plus grand nombre à nous rejoindre, à y apporter ses ingrédients, ses idées, ses envies, sa motivation, son temps et son expérience.

Naissance du projet Nice Tour de Scènes

1. Des rencontres décisives

Suite à l'annulation des 29 et 30 septembre, mais conforté par sa représentativité de la scène niçoise, le Collectif entend bien établir son statut de médium incontournable du mouvement des Musiques Actuelles. Nous continuons donc à rencontrer les acteurs de l'action culturelle niçoise (Guillaume Narjoux, régisseur de la salle Nikaîa), et à être présents lors des grands rendez-vous. A chaque fois, les Institutions politiques locales se sont montrées attentives aux propositions du Collectif, et nous ont assuré de leur soutien dans leurs attributions respectives.

Début novembre, des représentants du collectif se rendent donc à une conférence de presse du Conseil Général où est présentée la politique culturelle 2006 en matière de Musiques Actuelles. Christian Estrosi annonce alors la mise à disposition de douze dates à la salle 700 du Nikaïa pour les associations du 06. Douze dates prises en charges par le Conseil Général.

Mûrit alors l'idée d'un festival itinérant, exploitant un maximum d'espaces de diffusion sur le territoire niçois, et basé sur un principe de soutien des groupes programmés. Ce festival permettrait ainsi de

représenter l'ensemble de la scène niçoise, tant ses artistes que ses lieux et ses structures associatives, mais aussi de prouver l'existence d'un public niçois conséquent, en réel demande de concerts de musiques actuelles.

2. Officialisation du Collectif

Le projet d'un festival itinérant va avoir un véritable effet catalyseur sur le Collectif : afin de mener à bien les démarches nécessaires à l'organisation d'un événement de cette envergure, nous décidons d'officialiser ce qui était jusqu'alors un collectif de fait, informel.

Le 5 décembre 2005, le "Collectif pour une salle de concert à Nice" devient à une association loi 1901, déclarée à la Préfecture des Alpes-Maritimes, et constituée d'un Conseil d'Administration sans bureau; les membres sont actifs ou simple adhérents (cf. Annexe 2).

3. Passage à la vitesse supérieure

Etudier la faisabilité de ce projet, c'est tout d'abord obtenir l'accord et le soutien des représentants de chaque salle. Nous récupérons dans un premier temps deux dates sur les douze réservées par le Conseil Général à la salle 700.

Nous recevons également un excellent accueil de la part des régisseurs du Forum Nice Nord, Cedac Cimiez, et Théatre Lino Ventura, et obtenons une mise à disposition des lieux du -6 au 19 mars 2006. Sur ces trois lieux, un principe de co-production avec la mairie de Nice est mis en place : elle prendra en charge les frais de sonorisation, d'éclairage et de sécurité.

Pour mener à bien l'organisation du festival, le Collectif devait réunir plusieurs conditions sine qua non :
- mise à disposition des salles municipales ou publiques
- prise en charge externes des frais logistiques
- participation des structures associatives et privées (bar, pub, lieux de diffusion...)

Tous ces impératifs réunis, le festival entre dans le domaine du réalisable, "Nice Tour de Scènes" est né et baptisé !

Nice Tour de Scènes

1. Participation des institutions, soutien des artistes, soutien du public

Le dialogue est ouvert et laisse donc place à l'action avec le festival **« Nice Tour de Scène »** qui se déroulera du 06 au 18 mars 2006 !

Ces soirées de concerts, impulsées par le collectif, ont été très bien accueilli par les services municipaux de la culture, ainsi que par le Conseil Général lui aussi partenaire du projet.

Au programme : Rock, Reggae, Chanson française, Musique Electronique, Jazz, Hip Hop, Punk, Pop, Métal, Percussions, Breakdance… un éclectisme musical permettant d'attirer un public important, appartenant à **toutes catégories d'âge et socioculturelles**.

Notons également la présence d'artistes d'envergure nationale et internationale tels que : **Guem, Big Red (ex Raggasonic), Tripod, Les Grosses Papilles, Dupain, Poum Tchak**, **Chinaski, My diet pill, Skank Ambassy, Princess Cum, Rude Boy Skunk, …**

Précisons que tous joueront en soutien au projet à moindre frais pour le collectif.

2. Objectifs

L'objectif premier de Nice Tour de Scènes est bien évidemment de promouvoir et diffuser des artistes de qualité, issus de la scène locale et/ou nationale. Les associations membres du Collectif sont en mesure de faire bénéficier aux groupes locaux des meilleures conditions de spectacle et d'un public élargi, lorsqu'elles les programment en première partie de groupes nationaux.

Le festival Nice Tour de Scènes a aussi pour objectifs de prouver la viabilité de ce type d'évènements et,

d'autre part, de montrer l'existence d'un public départemental en attente de ce genre de manifestations.

Il est aussi un prétexte agréable à l'établissement d'un diagnostic complet des salles de diffusion existantes à Nice et à mesurer leur aptitude à la programmation des Musiques Actuelles.
Enfin, cet événement sera l'occasion d'organiser une rencontre entre le collectif et les pouvoirs publics concernés autour d'un forum prévu le lundi 13 mars au Hublot dans la halle Spada
Afin de sensibiliser le public, les groupes et les institutions, nous invitons les médias à relayer ces informations dans leurs différents supports.

3. Déroulement et logistique du festival

Les concerts se dérouleront sur deux semaines (du 6 au 19 mars 2006), avec chaque soir une sélection de formations locales dans différents styles de Musiques Actuelles, parrainée par des têtes d'affiches nationales dans les salles ayant une capacité suffisamment importante.

Le collectif « Une salle de concert à Nice » est composé de nombreuses structures associatives spécialisées dans des courants musicaux spécifiques. Celles-ci pourront dont prendre en charge l'organisation de l'événement correspondant à leurs affinités musicales.

Dans le cadre des co-productions avec la Ville de Nice et le C.G. des Alpes Maritimes, la structure qui portera administrativement le projet est l'association SHAD-HOC, mandatée par le collectif « Une salle de concert à Nice » et soutenue par toutes les associations membres en termes d'organisation et de logistique.

Les prix d'entrée seront limités à 2€ et 4€ pour les soirées dans les bars, les associations, et foyers des Universités et à 12 € maximum pour les programmations au Théâtre Lino Ventura, à La Salle 700 du Nikaïa, au Forum Nice Nord et au Cédac de Cimiez.

En marge de ces soirées, et afin de réfléchir autour d'une table aux différents moyens de palier à ce manque, un forum sera organisé sur les musiques actuelles avec différents intervenants :
- Associations
- Services culturels de la Ville
- Département
- Région
- Collectif
- Directeurs de salle municipale
- Musiciens
- Arcade
- Drac

Première étape d'une longue aventure, qui, nous l'espérons, suivra son cours jusqu'à la création de ce complexe …***dans la Halle Spada ?***

Annexe 1

18 équipements pour les musiques actuelles soutenus par la Drac et/ou la Région

Parmi ces 18 lieux, 14 font l'objet depuis 2005 d'une convention avec la Région de "lieux de développement Musiques actuelles" (signalés par une astérisque dans la liste ci-dessous).
En 2003, la Drac soutenait 16 lieux dédiés aux musiques actuelles dont 4 smacs – pôle de production
(l'Ajmi, l'Espace Julien, l'Affranchi et Tandem). Par ailleurs, l'AMI à Marseille bénéficie d'un label du
ministère de la Culture de "Centre national de développement des musiques actuelles".
Alpes-de-Haute-Provence *Café Provisoire – Manosque
Hautes-Alpes *Live Café – Gap
Alpes-Maritimes *MJC Picaud Centre studio 13 – Cannes*)*
Bouches-du-Rhône *MJC Escale St Michel – Aubagne
*OJL Portail Coucou – Salon-de-Provence
*Le Cri du Port – Marseille
*AMI – Marseille
*L'Affranchi – Marseille
*Le Moulin – Marseille
L'Espace Julien – Marseille
Le Cargo de Nuit – Arles
La Fonderie – Aix-en-Provence
*Le Moulin à Jazz – Vitrolles
Les passagers du zinc - Avignon
Var *Tandem – Toulon
Vaucluse *Le Greniers à sons – Cavaillon
*La Gare – Coustellet
*AJMI – Avignon

Autres lieux de diffusion (à titre indicatif)

Théâtre du Gymnase (Marseille)
Théâtre les Bernardines (Marseille)
Centre natinal et création et diffusion culturelles (Chateauvallon)
L'Usine (Istres)

Lieux de diffusion et de développement musiques actuelles labellisés par la DRAC et/ou la Région

Nbre de spectacles	Nbre de représentations
AJMI (Avignon) 29	29
Portail Coucou (Salon de Pce) 44	48
Grenier à Sons (Cavaillon) 23	24
L'Affranchi (Marseille) 26	27
La Fonderie (Aix en Pce) 52	52
Café Julien (Marseille) 42	42
Cargot de Nuit (Arles) 71	71
La Gare (Maubec) 41	41
Cri du Port (Marseille) 24	24
Tandem (Toulon) 42	42
Café Provisoire ? ?	

Live Café (Gap) 36 44
MJC Picaud (Cannes) 65 73
AMI (Marseille) *hors festival* 9 09
Le Moulin (Marseille) 31 31
Festivals
Nbre de spectacles
Période estivale
(15 juin-15 septembre)
1907
Période 1 janvier-14 juin 71
Période 16 septembre-31 décembre 366